

Conservez vos informations de santé dans votre

DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ



Gardez toutes
vos informations
de santé en ligne



Partagez-les ...
avec les professionnels
de santé de votre choix



Facilitez votre ...
prise en charge
en cas d'urgence



Bénéficiez ...
d'un service confidentiel
et hautement sécurisé

Votre DMP mode d'emploi :



Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site dmp.fr*
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté
- en CPAM, auprès d'un conseiller



Quelles informations contient votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos pathologies et allergies éventuelles
- vos résultats d'examens (radios, analyses, etc.)
- et bien d'autres informations



Qui peut accéder et alimenter votre DMP ?

À part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (médecin traitant, infirmier...) peuvent le consulter.

* La liste des régimes autorisés à la création d'un DMP sur Internet se trouve sur dmp.fr

NOTES :

Avec l'appli DMP...

... consultez vos informations de santé sur smartphone et tablette

